

La réussite de l'expertise locale avec la collaboration internationale



«Nous sommes toujours sur le bateau, juste parce que nous aimons notre art»

MADAGASCAR : des opposants appellent au boycott des élections

Al-watwan

N° 4805 - Mercredi 15 Novembre 2023 / 30 Rabi-thanil 1445
Directeur de la publication : Nassila Ben Ali

ELECTIONS 2024

Le parti Ulezi prépare la bataille

Le président du parti n'a pas cessé de revenir sur le contexte actuel du pays, avec notamment la crise économique qui y sévit et les tensions politiques qui ne s'apaisent pas.

Le président du parti Ulezi, Natuk Mohamed Mouzaour, a annoncé, samedi 11 novembre dernier, au restaurant La grillade de Moroni devant les médias sa candidature au poste de président de la République, dans le cadre des élections de janvier prochain. Tout au long de sa déclaration, le jeune candidat n'a pas cessé de revenir sur le contexte actuel du pays, avec notamment la crise économique qui y sévit et les tensions politiques qui ne s'apaisent pas. Il a abordé trois thèmes, à savoir son point de vue sur le bilan du pouvoir sortant, la vision du parti Ulezi sur les conditions d'organisation de ces élections et enfin la position et le rôle que compte jouer son parti dans ce débat politique.



Page 5

Fakridine Abdallah Ali Ben Gigi

Que pense le microcosme politique de "l'éviction" de Fazul et Farouata ?

Un projet d'accompagnement des districts sanitaires

Certains équipements devraient commencer à arriver à la fin de ce mois de novembre. « Les équipements solaires ont été commandés et devraient commencer à arriver à partir de mi-décembre. Les trackers devraient arriver à Moroni à la fin de ce mois-ci », a-t-on indiqué.

Par Nazir Nazi

Lancés dans une parcelle de terrain de dix hectares, les travaux de construction de la seconde centrale photovoltaïque du groupe français Innovent vont bon train. Malgré les formalités administratives XXL, qui faisaient trainer le dossier, les différentes parties semblent avoir trouvé un terrain d'entente. « Les équipements solaires sont déjà commandés », nous confie la cheffe du projet Innovent Comores, Nahida Hussein. Chose qui a été impossible il y a deux mois à cause de l'absence du partenariat public-privé (Ppp) ou d'agrément.

Attente des équipements

Nahida Hussein tient à rassurer que certains équipements devraient commencer à arriver à la fin de ce mois de novembre. « Les équipements solaires sont déjà commandés et devraient commencer à arriver à partir de mi-décembre. Les trackers devraient arriver à

CENTRALE SOLAIRE À MITSAMIHULI Les équipements solaires attendus mi-décembre



Photos d'illustration

Moroni à la fin de ce mois-ci. On enchaînera ensuite avec leurs montages », promet-elle.

Par rapport aux travaux préalables, la cheffe du projet Innovent Comores fait, par ailleurs, savoir que le groupe français travaille d'arrache-pied depuis octobre dernier. « Les travaux sont lancés, le terrassement doit se terminer cette semaine. En parallèle, on avance sur les fondations des trackers depuis octobre », estime-t-il.

On rappelle qu'un avenant a été signé, dans le cadre du contrat du projet de réalisation d'une centrale photovoltaïque de Fumbuni, pour la construction d'une autre centrale solaire à Mitsamihuli. Une convention qui engage la société Innovent Comores SA et la société nationale de l'électricité des Comores (Sonelec) pour la même durée de vingt-six ans. Signé le 18 juillet 2022 par Innovent Comores, l'actuel patron de la Sonelec et le ministre de l'Energie, ce document

contractuel d'une vingtaine de pages précise les modalités de la construction d'une centrale de trois mégawatts au nord de Ngazidja et la renonciation à la « réserve tournante » de la Sonelec. Ce projet de construction d'une centrale solaire au nord permettra d'assurer 10% du besoin de la Sonelec. Une occasion pour revoir des termes du contrat de Fumbuni, notamment le prix du kilowattheure qui avait été fixé à 98Kmf/Kwh de la date de la mise en service de la première tranche. Ce prix est revu à la baisse car il passe de 98 francs à 80 francs.

La société française promet de tripler la capacité de stockage d'énergie. A travers un arrêté conjoint des ministres Afretane Yssoufa et Mze Abdou Mohamed Chafiou, il est mis à la disposition de la société Innovent Comores, une parcelle de terrain de dix hectares zéro zéro ares quarante-six centiares (10Ha 00a 46 Ca) sise au lieudit Idjidjini-Memboiboini, Mitsamihuli pour la construction d'un bâtiment abritant ledit projet. Par rapport à la nouvelle centrale solaire. La société Innovent sera, cette fois-ci, financée par la Banque européenne d'investissement (Bei) pendant que la première centrale a été construite sur fonds propres ■

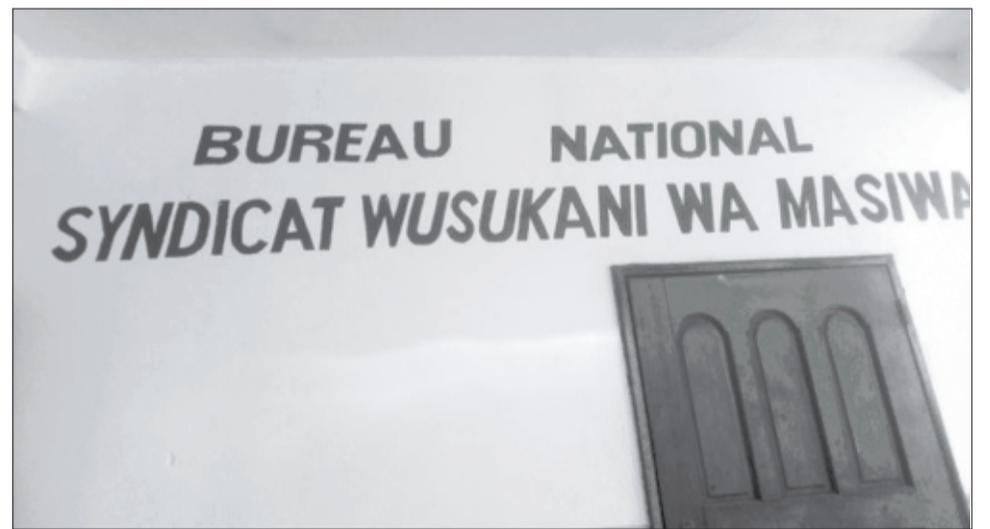
TRANSPORT ROUTIER : une nouvelle "cellule de sécurité" fait polémique

Une cellule de la sécurité routière a été créée, provoquant des tensions avec le syndicat des chauffeurs. Ce dernier s'oppose à la création de ce bureau et se plaint du manque de communication à son égard. Alors qu'il pensait être l'unique responsable des activités routières avec la police nationale, celui-ci se retrouve en concurrence avec une autre cellule indépendante.

Par Nakib Issa

Le syndicat des chauffeurs assurait jusqu'ici l'encadrement des transporteurs et la gestion des activités routières en collaboration avec la police nationale.

Cependant, une cellule de sécurité routière semble avoir vu le jour au détriment de ce dernier. « Il est vrai que la sécurité routière existe bel et bien depuis longtemps, mais elle a été inactive pendant de longues années. Comme nous sommes proches de la gendarmerie, de la police nationale et des polices municipales par des accompagnements et autres, nous avons lié une cohésion entre ces autorités. Aujourd'hui, on apprend que cette cellule vient de se mettre à jour, mais quand on parle de sécurité routière, c'est le syndicat des chauffeurs qui s'en charge, en particulier. Par conséquent, des activités comme celles-ci qui reprennent devraient nous être normalement avisées », a déclaré le secrétaire général des syndicats des chauffeurs, Athoumani Hamada. Ce dernier a tenu à ma-



nifester un sentiment de désolation quant au mépris et à la mise à l'écart de leur organisme qui milite depuis tant d'années. « Nous avons été contactés à la dernière minute de la part de cette cellule pour leur fournir des membres pour constituer un bureau, ce que, par ailleurs, nous ne jugeons pas normal. En fin de compte, nous pensons que c'est un manque de respect, on pense que cela est dû parce qu'on n'a pas assez de membres qui savent lire et écrire, d'une part. Nous avons décidé de ne pas répondre à la requête », a-t-il dit.

Le syndicat des chauffeurs dit toutefois ne pas être du côté de cette cellule, mais pas non plus contre. Ce dernier affirme que la cellule créée devrait de son côté assurer sa fonction. « Même si

c'est un projet soutenu par l'Oms, nous sommes plus de leur côté et nous estimons qu'il devrait y avoir des pourparlers entre les deux parties pour pouvoir faire avancer les choses », a-t-il conclu. On ignore le statut juridique de cette « cellule de sécurité » et sur quelle base elle peut s'auto-intégrer dans une activité de contrôle routier.

On ignore aussi « le rôle » de l'Organisation mondiale de la santé (Oms), citée dans le dossier, dans une activité sensible qu'est la sécurité routière, un domaine régalién de l'Etat. La sécurité publique en général et la sécurité routière en particulier sont des prérogatives exclusivement accordées à la gendarmerie nationale qui travaille souvent en synergie avec des éléments de la police. ■

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

Elections 2024
Tableau des retraits des dossiers de déclaration de candidature

Nombre de retrait	Election	Lieu de retrait
Samedi 11 novembre 2023 : J10		
23	Président de l'Union	CENI
22	Gouverneur de Ngazidja	CEII Ngazidja
19	Gouverneur d'Anjouan	CEII Anjouan
16	Gouverneur de Mohéli	CEII Mohéli

CÉLÉBRATION DES 75 ANS DE L'OMS

Un projet d'accompagnement des districts sanitaires

Le représentant de l'Oms a annoncé une mobilisation de fonds dépassant les 65 millions de francs comoriens. Il a exprimé sa gratitude envers le gouvernement et le ministère à l'occasion du 75e anniversaire de l'organisation, et a réitéré l'engagement de celle-ci à coordonner avec les partenaires techniques et financiers de la santé pour concrétiser les axes prioritaires du Plan Comores émergent.

Par Moindjié Moinourou

A l'occasion du 75e anniversaire de l'Organisation mondiale de la Santé, le ministre de la Santé a participé à une cérémonie de remise de matériel à l'hôpital de Hombo à Ndzuani, le dimanche 12 novembre dernier, date historique marquant l'admission des Comores à l'Organisation des Nations Unies. La cérémonie a été suivie d'un don de matériel dans tous les districts sanitaires de l'île, y compris le centre hospitalier de Hombo, comprenant un concentrateur d'oxygène, un tensiomètre manuelle, des articles de santé maternelle, des glucomètres, des bandelettes, entre autres. La ministre de la Santé, Loub Yacouff

Zaidou, a souligné l'engagement du gouvernement comorien depuis près de 5 ans pour assurer des soins de qualité et accessibles à tous les Comoriens.

Un soutien technique et financier continu

Elle a ajouté que les équipements remis aujourd'hui permettront non seulement de sauver des vies, mais aussi d'assurer la sécurité du personnel de santé. La collaboration solide entre les Comores et l'Oms existe depuis 1976, avec un soutien technique et financier continu au développement du système de santé comorien à tous les niveaux. Le représentant de l'Oms aux Comores a évoqué la mobilisation de plus de 65 millions de francs comoriens pour ce don et a remercié le gouvernement et le ministère pour leur engagement en-



vers les axes prioritaires de santé du plan Comores émergent. La remise de matériel médical à la structure de santé de Domoni, ainsi que dans tous les districts de l'île, vise à renforcer le plateau technique. Le directeur général de l'hôpital de Domoni a exprimé des besoins, notamment celui

d'avoir un personnel de santé qualifié, tout en reconnaissant les efforts de l'Oms et du ministère de la Santé. Il a souligné la délicatesse de la situation actuelle, remerciant pour les efforts fournis et sollicitant la prise en compte de leurs doléances pour maintenir la motivation du personnel ■

DÉCÈS MATERNELS

Le retard de prise en charge en serait la principale cause

Par Adabi Soilihi Natidja

Des cas de mortalité maternelle sont enregistrés ces deux dernières semaines. Sur les réseaux sociaux, on fait état de trois décès enregistrés consécutivement à l'hôpital El-Maarouf à Moroni. Jointe lundi en fin de journée pour expliquer ce phénomène, la majeure du Service de la maternité dudit hôpital, Fatima Mahazi, a fait savoir que le premier facteur de risque de ces décès est toujours lié à un retard dans la prise en charge. «On parle-là d'un retard de se rendre dans les structures de santé, un



retard de prise en charge, de prise de décision. Certaines sages-femmes tardent à référer leurs patientes», a-t-elle

expliqué. Et de citer, entre autres, le fait que les ambulances ne soient pas médicalisées. Toujours selon la majeure, ses services ont accueilli récemment un cas qui était compliqué. Mais ils ne l'ont pas pris en charge. «Elle nous est parvenue tardivement en état de choc, avec une éclampsie (des crises convulsives

potentiellement fatales). On l'a toute de suite transférée au bloc opératoire puis en salle de réanimation, où elle est malheureusement décédée», a-t-elle regretté.

Et de préciser que pour ce qui est de la patiente de Mbeni, ils ont juste déclaré sa mort mais avait déjà rendu l'âme dans l'ambulance. Mais comme ils n'étaient pas si loin de Moroni, ils ont déclaré sa mort. «La jeune femme de Ntsudjini, est morte une semaine après son accouchement», selon une proche. Fatima Mahazi n'a pas manqué d'indiquer que la maternité n'a enregistré qu'un cas de décès pendant ce mois de novembre, précisant, par ailleurs, qu'elle ne peut pas faire part des chiffres des autres services ■

Le concours prévu demain jeudi a fait l'objet de deux notes circulaires publiées le lundi dernier par le ministre par intérim. La première annonce la « suspension de ce concours de recrutement », tandis que la seconde fixe finalement la nouvelle date à ce jeudi 16 novembre. Aucun motif de ce report n'a été spécifié dans ces deux notes publiées le même jour à quelques minutes d'intervalle.

Le concours de recrutement des enseignants du secteur public, initialement prévu le mardi 14 novembre aux Lycées de Moroni, Fomboni et Mut-

samudu, n'a pas eu lieu. Al-watwan n'a pu obtenir d'informations sur les raisons de ce report, qui suscite des doutes parmi les plus de « 2.683 » candidats inscrits. Au ministère de l'Education nationale hier mardi vers 11h, aucun responsable du dossier n'était présent.

Le directeur de cabinet du ministre, joint par téléphone, n'a pas répondu à nos appels. Rappelons qu'El-Aziz Ben Ahmed avait annoncé la date et éclairé certaines modalités du

concours le mardi 7 novembre dernier (voir notre édition du mercredi 8 novembre 2023). Des sources font état de « retards d'ordre technique ».

Il convient de noter que des candidats inscrits manifestent déjà leurs inquiétudes sur le déroulement du concours. Une institutrice formée à l'Iferé (Institut de formation des enseignants et de recherche en éducation), préférant l'anonymat, s'est exprimée en ces termes : «Il est difficile de comprendre qu'un concours de recrutement des

enseignants sera fait sans l'implication des professionnels de l'éducation qui forment les enseignants.» Elle a également soulevé le fait que l'accès à la plate-forme de l'Onec (Office national des examens et concours), dédiée aux inscriptions et aux informations du concours, soit bloqué, ne fournissant que des informations d'admission ou de refus, contrairement à la note d'appel à candidature publiée fin octobre par le ministère ■

Hamidou Ali

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS DU PUBLIC

Le concours maintenu pour ce jeudi



Appel à manifestation d'intérêt : Prestation de service en informatique.

La société Cementis Comores SA leader dans la production et la distribution de ciment aux Comores, recherche un prestataire de service en informatique pour lui confier la maintenance de son réseau et parc informatiques.

Le prestataire de service est sous la supervision du responsable achat et de l'IT à Madagascar.

Le prestataire fournira les services suivants :

- Entretien des équipements et du réseau informatique du site Cementis Comores.
- Assistance aux personnels sur l'usage des équipements informatiques.
- Installations et réparations des matériels défectueux sur site.
- Planification d'une maintenance préventive.

Le prestataire effectuera ses interventions selon les modalités suivantes :

- Visite obligatoire 3 (trois) fois par semaine : lundi, mercredi et vendredi.
- A la demande, formulé par écrit ou par whatsapp avec un engagement d'intervention dans les 01 heures.
- Rédaction d'un rapport mensuel obligatoire a envoyé au responsable IT Madagascar.

Les prestataires désirant soumettre leurs offres sont priés de fournir les documents suivants :

- Une présentation de l'entreprise avec les références et le registre commercial.
- CV des intervenants.

Merci de bien vouloir nous soumettre vos candidatures à la prestation à l'adresse email suivant : rahma.said@cementis.io en envoyant les documents cités ci-dessus au plus tard le 20/11/2023.

CEMENTIS Moroni
Ancien aérodrome de Moroni



L'actualité politique, économique et sociale sur www.alwatwan.net








AVIS DE RECRUTEMENT COMPTABLE

Contexte

L'Association Comorienne de l'Information et de la Communication (ACTIC) a mis en place une démarche d'amélioration continue de ses activités et services. Le déploiement de cette démarche exige un personnel compétent, agile et rigoureux dans tous les services.

C'est ainsi que l'ACTIC souhaite recruter un(e) comptable confirmé(e).

I. Objectif Général de la mission

Le Comptable aura pour principale mission d'appuyer l'Association Comorienne des Technologies de l'Information et de la Communication en matière de gestion administrative et financière ainsi qu'un appui technique et méthodologique dans les activités avec les partenaires au développement.

Le comptable aura pour missions spécifiques :

- D'assurer la gestion administrative, comptable et financière en rapport avec les activités de suivi relatives au responsable des acquisitions ;
- D'appuyer L'Association Comorienne des Technologies de l'Information et de la Communication dans la gestion administrative ;
- D'assurer la production des rapports financiers ;

II. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette mission sont :

- La gestion administrative l'Association

Comorienne des Technologies de l'Information et de la Communication est assurée ;

- Une coordination effective des activités administratives et financières des projets soutenus par les partenaires au développement est assurée ;
- Le Secrétariat pour les réunions d'évaluation des offres ou des candidats pour le recrutement des consultants nationaux et des fournisseurs est assuré ;
- Tous les plans de décaissement sont préparés ;
- Les passations de commandes de travaux, de biens et services sont élaborés, exécutés et suivis ;
- Les rapports financiers suivant les procédures des partenaires au développement sont élaborés ;
- Toutes les tâches confiées par l'ACTIC sont accomplies;
- Toutes les autres tâches confiées par le Directeur Opérationnel de l'ACTIC sont assurées.

III. Expertise requise

Le ou la candidat(e) recherché(e) doit être titulaire d'une formation universitaire d'au moins Bac+3 en économie, finances, Administration économique et sociale (AES) ou autres domaines pertinents à la mission.

Il ou elle devra avoir :

- Au moins trois (3ans) années d'expériences et de pratique de gestion en matière administrative et financière ;
- Une bonne maîtrise des méthodes / outils de gestion spécifique en matière administrative et financière ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures des partenaires au développement

- Une bonne connaissance des interventions des partenaires au développement aux Comores ; Une parfaite maîtrise du français et des bonnes connaissances en anglais ;
- Un esprit d'analyse, de synthèse et une très bonne capacité de rédaction en français ;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint)
- Avoir une bonne maîtrise d'un ou plusieurs logiciels de comptabilité Une aptitude de travailler en équipe
- Une capacité de travailler sous pression
- Un esprit d'initiative et pouvoir faire preuve de professionnalisme ;
- Une bonne pratique de la gestion axée sur les résultats.

IV. Durée de la mission

La durée de la mission est de 24 mois, renouvelable.

V. Condition de candidature

Les candidat(es) intéressés(es) et répondant aux critères susmentionnés sont invité(es) à remplir le formulaire de candidature en suivant ce lien : <https://comorlab.com/evenements/recrutement>

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mercredi 29 novembre 2023 à 23h59 heure de Moroni. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien

+269 375 75 02
contact@actic.km - Comor'Lab route Iconi

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2024

Natuk Mouzaoir annonce officiellement sa candidature

«Ma candidature est mûrement réfléchie dans l'objectif d'apporter des vraies réponses aux préoccupations du peuple comorien. Une candidature qui mettra la jeunesse et la justice sociale au cœur de mon projet», a expliqué le candidat.

Par Mhoudini Yahya

Samedi 11 novembre dernier, au restaurant La grillade de Moroni, le président du parti Ulezi, Natuk Mohamed Mouzaoir, a annoncé devant les médias sa candidature au poste de président de la République, dans le cadre des élections de janvier prochain. Tout au long de sa déclaration, le jeune candidat n'a pas cessé de revenir sur le contexte actuel du pays, avec notamment la crise économique qui y sévit et les tensions politiques qui ne s'apaisent pas.

Des élections libres et transparentes

Il a abordé trois thèmes, à savoir son point de vue sur le bilan du pouvoir sortant, la vision du parti Ulezi sur les conditions d'organisation de ces élections et enfin la position et le rôle que compte jouer son parti dans ce débat politique.



« Nul n'ignore aujourd'hui les conditions de vie difficiles dans lesquelles vivent les Comoriens. Et nul ne peut dédouaner le régime en place dans notre pays depuis 2016. Cela nous permet de dire tout simplement que le bilan du régime actuel est négatif dans tous les domaines. Il serait encore un mauvais signe si ce pouvoir devait être reconduit encore 5 ans de plus », a-t-il d'abord introduit. Il a ensuite exprimé sa joie de voir que beaucoup de mouvements politiques, notamment de l'opposition, manifestent leur volonté de participer aux prochaines élections. « C'est la seule voie pour nous d'accéder

au pouvoir car nous sommes des démocrates. Maintenant, il faut qu'on se mobilise tous, que l'on mobilise la communauté internationale et qu'on exige des autorités politiques qu'il y ait des élections libres et transparentes », a-t-il ajouté.

Parmi ses conditions, Natuk Mouzaoir exige que l'armée reste dans les casernes car pour lui, il y a juste besoin d'un service de maintien de l'ordre dans les villes et villages et que tout soit mis en place contre les éventuelles fraudes. Le jeune candidat voudrait que l'Union africaine et les partenaires soient vrai-

ment associés au processus électoral et que des observateurs nationaux et internationaux puissent être en mesure de veiller de manière permanente à l'ensemble des bureaux de votes.

Le parti Ulezi estime qu'il serait incohérent de ne pas s'engager « dans ce rendez-vous crucial pour l'avenir de notre pays ». « La façon dont notre pays est gouverné ne garantit pas un avenir meilleur pour les générations futures. Ma candidature est mûrement réfléchie dans l'objectif d'apporter des vraies réponses aux préoccupations du peuple comorien. Une candidature qui mettra la jeunesse et la justice sociale au cœur de mon projet », a expliqué le candidat, tout en citant, entre autres, le chômage de masse des jeunes, la pauvreté qui gagne du terrain, les inégalités et les fractures sociales, la corruption, une justice inexistante qui sont, selon lui, autant de préoccupations qu'aucun des gouvernements successifs n'a pu ou su répondre. En acceptant de relever le défi, Natuk Mouzaoir déclare avoir sillonné les routes, les places publiques de Ngazidja, de Mwali et Ndzuani à la rencontre des citoyens, et pris le temps d'écouter les différentes catégories et corps de la société. « Ils m'ont rappelé les maux qui rongent notre pays : corruption, précarité, famine, déscolarisation, fracture éducative, injustice, pollution, insécurité... mais aussi leurs rêves de léguer à leurs enfants un monde meilleur », a-t-il avancé.

BILLET

Pour un esprit républicain

Plus que jamais les élections sont désormais au cœur de l'actualité nationale. La vie politique est cadencée au rythme des prochains scrutins de président de l'Union et des gouverneurs des îles. Nous franchissons la dernière ligne droite avant que les choses sérieuses commencent. Un seul mot d'ordre cristallise tous les esprits, le bon déroulement des scrutins. Les élections sont toujours un moment majeur dans la vie d'une nation, pour une gouvernance apaisée d'un pays. Elles constituent un pilier déterminant du caractère démocratique de l'Etat. L'engagement de nous tous pour la tenue d'élections libres, fiables et transparentes sera une affirmation de notre adhésion aux principes qui fondent la démocratie et l'Etat de droit. A cela, nous devons admettre qu'aujourd'hui l'expression de la volonté des citoyens par la voie du vote accordé à tous, constitue un élément du pluralisme démocratique dans notre pays. Depuis plus d'une vingtaine d'année, les Comores voient se dérouler une série d'élections, tant sur le plan national que local, avec des alternances au niveau de l'Etat. Elles s'effectuent dans un contexte de pluralisme politique qui leur donne une toute forte signification, celle d'une compétition et d'un libre choix



entre diverses formations politiques, et non pas seulement d'un affrontement entre des individus. Malgré des imperfections qui peuvent être observées ici et là, les élections ont forgé la dynamique de notre démocratie et ont témoigné de la vivacité du jeu politique national. Nous devons ainsi continuer à chercher à bâtir une démocratie apaisée et un pluralisme responsable, un état d'esprit qui doit notamment se prévaloir pendant les périodes électorales. Les parties prenantes, chacune en ce qui lui concerne, vont devoir s'y mettre pour chercher à remporter les élections, mais aussi, elles doivent savoir perdre

lorsque les résultats sont défavorables à leurs camps. Que les décisions des juges électoraux fassent foi auprès de toutes parties en compétition.

Ce sont là, autant de situations qui vont attester de la modification de nos comportements politiques vis-à-vis des élections, du droit et du juge électoral, et d'une nouvelle vision de l'acteur politique dans notre pays. Ce qui fonde la conviction d'une démocratie assumée. S'il est vrai, les élections disputées ne sauraient à elles seules être un gage de démocratie, elles n'en sont pas moins, une condition nécessaire du développement démocratique. Les critiques sur le processus électoral ou sur la tenue des élections sont légitimes, mais ne doivent pas être exprimées en termes vifs ou virulents. Nous devons mener une compétition loyale, plutôt qu'à se livrer à des actions de délinquances électorales. Les élections doivent rester la voie privilégiée d'harmonie politique, d'expression du pluralisme et d'une démocratie apaisée.

Le principe d'engagement et de respect des mécanismes électoraux doit être au même niveau de compréhension et d'acceptation pour tout le monde. Que les acteurs politiques du pays tiennent ces occasions électorales pour participer à l'enracinement de la modernité politique dans le pays. Des efforts considérables

sont mis en œuvre pour assurer un déroulement honnête, régulier et impartial des élections par le pouvoir public. En témoigne le cadre juridique établie, la mise sur pied des structures de gestion électorale, de concertations politiques pouvant assurer et garantir le déroulement libre et transparent des scrutins. Des instruments juridiques, réglementaires et politiques qui devront contribuer à instaurer la confiance entre les acteurs et les protagonistes des élections, et qui vont devoir être un gage de la sincérité des scrutins. Leur succès dépendra de la capacité et de la détermination des partis politiques et des autres acteurs électoraux de la société à exercer pleinement leurs responsabilités. Toutes les étapes du processus électoral, depuis la constitution des listes électorales, la distribution des cartes d'électeurs, l'enregistrement des candidats, le déroulement des scrutins jusqu'à la centralisation et la proclamation des résultats, ainsi qu'à leur contentieux, doivent obéir toujours à l'esprit républicain, et éviter au maximum toute violence, toute agitation exacerbée. C'est d'appeler ainsi que la conscience républicaine prévaut partout, au nom de notre idéal commun : la stabilité du pays et le bien-être de la population.

MMADI MOINDJIE

LES DIX ANS DE DAHARI : la réussite de l'expertise locale avec la collaboration internationale

Dix ans après sa naissance, il est admis de souligner que Dahari est devenue une institution forte grâce à une équipe solide et solidaire qui s'agrandit d'année en année,

un Conseil d'administration remarquable et des liens de confiance depuis les villages d'intervention jusqu'au niveau international.

Par Msa

Dahari, l'Ong comorienne qui a pris le relais du projet ECDD en 2013, fête cette année ses dix ans. Le projet Engagement Communautaire pour le Développement Durable (ECDD) a duré cinq ans et a pris fin en 2012. Les résultats de la décennie d'existence et d'actions de Dahari en faveur du monde rural et de la biodiversité des îles de l'Union des Comores, restent salutaires. Les ressources naturelles, que ce soient terrestres, maritimes ou écologiques, ont été entretenues pour un meilleur impact environnemental.

Le service de communication de Dahari a choisi de publier une plaquette d'informations portant 10 chiffres pour les 10 ans de l'Ong. D'abord, il y a eu 420.000 arbres plantés, dont près de 200.000 boutures à croissance rapide, fruit d'une vaste campagne de reboisement, avec la collaboration des paysans. Grâce à une approche participative, ces arbres ont eu un résultat satisfaisant, soit un taux de reprise de 72% après un an, à en croire la documentation de l'Ong.

280.000 semences vivrières

Près de 75.000 personnes, dont des familles, réparties entre agriculteurs, pêcheurs et reboiseurs, ont également bénéficié de l'assistance de l'Ong durant cette décennie écoulée. Dans le domaine agricole, proprement, ce sont 280.000 semences vivrières qui ont été plantées par les agriculteurs et agricultrices. Ce sont en particulier des semences vivrières recherchées de variétés de bananiers, maniocs, ignames, tarots, patates douces, que les



agriculteurs continuent de multiplier, contribuant ainsi à l'autonomisation et à l'amélioration de la productivité. Quant à la biodiversité terrestre, l'évolution de la population de la chauve-souris de Livingstone a été remarquable entre 2013 et 2023 passant de 841 à 1489, soit une augmentation de 75%. Le comptage est effectué biennuellement. Grâce aux découvertes de nouveaux dortoirs et aux efforts de conservation, en tout sept dortoirs sont maintenant protégés par des accords de conservation.

La mise en protection de 228 hectares de récifs

Dans le domaine de la pêche, l'Ong partie avec 58 personnes, elle travaille aujourd'hui avec 501 membres des associations de pêche. C'est une augmentation progressive du nombre des travailleurs de la mer, homme et femmes, qui se sont engagés dans les initiatives, telles que la mise en protection de 228 hectares de récifs par des mesures de gestion locales.

Sur le plan financier, il est bien noté que les dépenses annuelles de Dahari sont parties de 200.000 euros, en 2013, pour atteindre près de 800.000 euros, en 2022. Les partenariats techniques et financiers se sont diversifiés avec près de 67 acteurs clés. Avec un effectif de 15 employés au début, Dahari emploie aujourd'hui 64 agents.

De nombreuses études de terrain menées par les équipes de l'Ong et par des stagiaires comoriens et étrangers, mais aussi par des collaborateurs ont fourni une trentaine de documents, dont des rapports publiés dans des revues scientifiques mais aussi disponible sur le site web de Dahari ■

OPINION

Réaction aux affirmations du président de la Ceni

J'ai appris avec étonnement les propos du président de la Ceni [Commission électorale nationale indépendante], selon lesquels les effectifs de l'armée seraient doublés pour sécuriser les élections. Des propos qui ne sont pas de nature à rassurer l'opinion publique de l'indépendance de l'organe en charge des élections. J'ose espérer que le président de la Ceni lèvera les doutes sur sa capacité à organiser des élections libres, transparentes et apaisées en précisant de façon claire la mission de l'armée qu'elle compte envoyer dans nos

localités pour sécuriser nos élections. Oui, nous avons besoin d'une force de sécurisation (article 102 du code électoral) pour sécuriser le personnel et le matériel électoral.

Le respect de la loi électorale

Mais nous ne voulons plus des bataillons avec comme seule mission, terroriser la population, ramasser les urnes, chasser les délégués des candidats, bref reproduire le hold-up électoral du 24 mars 2019. J'ose espérer que le président de la Ceni rappellera aux militaires les dispositions de l'article 241 du code électo-



ral qui stipule : «Nulle force armée ne peut entrer dans la salle de vote, ni à ses abords immédiats, ni y intervenir de quelque manière que ce soit».

Enfin, pour terminer, je crois que le président de la Ceni n'oubliera pas de rappeler aux militaires que les mandataires des candidats ne peuvent pas être expulsés sans son aval, conformément à l'article 236 de la loi électorale.

Latuf Abdou

INVESTITURES DES CANDIDATS DE L'AMP

Que pense le microcosme politique de "l'éviction" de Fazul et Farouata ?

Le dimanche 5 novembre dernier à Wani, l'Alliance de la mouvance présidentielle, Amp, a officialisé ses candidats à la présidentielle et aux élections des gouverneurs de janvier prochain. Si la candidature d'Azali Assoumani à la présidentielle n'a surpris

personne, au même titre que l'absence d'Anissi Chamsidine qui était annoncée, la non-reconduction de Sitti Mhoudine Farouata et Mohamed Saïd Fazul, bien que prévisible, a soulevé quelques questions. Cette situation a provoqué des réactions mi-

tigées au sein-même de la Mouvance et de l'opposition. Tandis que certains saluent le bilan positif des deux gouverneurs, d'autres dénoncent un processus de sélection opaque, et pointent du doigt des manquements dans leurs actions.

Par Am

Fazul et Farouata, respectivement gouverneurs de Mwali et de Ngazidja, ne seront pas candidats pour un nouveau mandat. C'est la fin d'une ère pour ces deux personnalités, dont la docilité vis-à-vis du pouvoir central a pourtant marqué leur quinquennat. Les raisons de cette « mise à l'écart » supposée ont suscité des débats au sein de la Mouvance présidentielle, secouée à ce sujet par des tensions palpables.

«Une situation délicate»

Une source de cette mouvance, qui a requis l'anonymat, estime que «les tensions sont palpables au sein de la Crc [Convention pour le renouveau des Comores], même autour des candidatures issues de ses rangs». Pour notre source, certains partisans «ne sont pas satisfaits du processus de sélection et n'ont pas apprécié la manière dont le président a fait ses choix». «Après, en politique, il faut soit être d'accord ou partir», concède-t-il.

Ce membre influent de l'Amp affirme : «La situation est délicate, notamment avec Fazul qui était en poste depuis un certain temps, ce qui avait fini par lasser les Mohéliens. Quant à la candidature de Chamina, elle pose problème, et il y a des inquiétudes quant à son impact sur l'élection présidentielle à venir». Or « nous, notre focus est davantage sur la présidentielle que sur les gouverneurs », souligne-t-il.

Me Mohamed Ahamada Baco, vice-président de l'Assemblée nationale et membre de l'Amp, défend de son côté le «bilan positif des deux gouverneurs».



Selon lui, leur soutien aux projets présidentiels a contribué à la paix et à la stabilité du pays. «Aujourd'hui, les îles de Ndzuani et de Mwali sont dotées d'infrastructures routières, ce qui a contribué à la paix et à la stabilité du pays», assure-t-il, avant d'ajouter : «La non-reconduction de ces deux gouverneurs n'est pas un problème politique ou de confiance. Il s'agit simplement d'un choix politique en vue de la continuité. Les gouverneurs sortants sont convaincus que nous appartenons tous à la même famille politique et ceux investis pour les prochaines échéances ont eu leur bénédiction».

Le député du Mitsamihuli-Mbude estime que les pouvoirs des gouverneurs des îles sont limités par la Constitution. «C'est l'une des raisons pour lesquelles je me suis permis d'affirmer que leur bilan est collé à celui du président Azali. Aucun des trois gouverneurs ne se distingue de l'autre en matière de réalisation. Ils n'ont que les projets du gouvernement, qui a à sa tête le président Azali Assoumani», explique cet avo-

cat de carrière. Au sujet de l'absence de primaires au sein du parti, il est tout aussi relativiste : «On organise [des élections primaires] s'il y a plusieurs candidats à départager ou s'il y a des divergences de candidats, mais au sein de la mouvance présidentielle la discipline règne».

«Le manque de contribution significative»

Du côté de l'opposition, Ibrahim Abdou-razak, militant de l'Updc (Union pour le développement des Comores), souligne que leur arrivée au pouvoir «résulte d'une sélection par le président Azali Assoumani plutôt que d'un processus électoral». Il critique «le manque de contribution significative» des gouverneurs à la réélection du président et évoque des méthodes contestables, remettant en question leur légitimité.

L'ancien locataire de Mdrodju et candidat à la présidentielle, Mouigni Baraka Saïd Soilihi, estime à son tour qu'être gouverneur sous le régime d'Azali n'est pas enviable. Il exprime son scepticisme quant à l'efficacité de ces postes, insinuant qu'il « vaut mieux être un chef de village ».

Les critiques les plus sévères viennent de Mohamed Jaffar Abbas, membre du mouvement «Nalawe», qui partage des déceptions personnelles à l'égard de Farouata. «Il m'est difficile de porter une appréciation sur le bilan d'une amie qui s'est trouvée propulsée au faite d'un pouvoir insulaire qui n'en était pas un», confie-t-il. Anciennement commissaire au Genre, «elle était perçue comme une combattante des droits des femmes. Cependant, son mandat de gouverneure a laissé un goût amer, notamment en raison de demandes de privilèges matériels

liés au pouvoir, qui ont remis en question son engagement envers la cause féminine».

«Farouata incarnait l'allure d'une dame à convictions, loin de se laisser bernier par l'aisance éphémère de la vie matérielle. J'ai admiré son discours interpellant Azali, lui demandant de restituer la somme exorbitante de «40 millions d'euros volés», dit Jaffar. «Elle m'a déçu énormément quand je l'ai vue se plaindre en demandant un pardon humiliant, en contrepartie d'un pouvoir, d'une 4X4 et d'une sirène pour lui ouvrir la route Badjanani-Mrodju», ajoute-t-il. «Farouata n'a pas du tout rehaussé l'image de la femme, que moi, fervent défenseur de la cause féministe, a toujours voulu défendre. Et le cynisme c'est de voir qu'un président à la recherche de son cinquième [sic] mandat, ne lui offre aucune chance d'en briguer un second».

Au sujet de Fazul, le chef de file du Front commun pro-élections n'a « qu'un mot » : «Game is over [le jeu est terminé] ! (...). Cet homme n'a aucune image à retenir. Mais je sais que Mwali a de vrais talents qui peuvent mieux incarner la fonction de gouverneur». Reste à savoir si les concernés, Fazul et Farouata, avaient vraiment l'ambition de se porter à leurs propres successions.

Notons qu'Al-watwan a sollicité la réaction d'Ali Mlipva Youssouf, chef de l'Alliance de la mouvance présidentielle, qui n'a toutefois pas souhaité s'exprimer. Quant à Nour El-Fath Azali, secrétaire fédéral adjoint en charge de la coordination des fédérations, son emploi du temps ne lui permettait pas de donner suite à notre demande le jour-même, d'après la réponse fournie par sa chargée de communication ■



ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026. COMORES VS CENTRAFRIQUE

Ouverture des portes du Stade Maluzini à midi

La fédération de football a rendu public le programme de cette rencontre de vendredi, ainsi que les prix des tickets d'entrée.

Mhoudine Yahaya

Le comité d'organisation des deux rencontres, Comores vs Centrafrique et Comores vs Ghana, a convié la presse, hier mardi, pour échanger et rendre public le programme sur ces deux oppositions prévues, respectivement, le vendredi 17 et le mardi 21 novembre prochains au stade omnisport de Maluzini. Plusieurs sujets ont été abordés notamment celui de l'organisation elle-même et concernant la sécurisation de ces deux rendez-vous.

On y a appris que, vendredi, toutes les entrées allaient être ouvertes à partir de midi pour «éviter toute bousculade». En ce qui concerne les questions de sécurité, le dispositif doit être communiqué dès aujourd'hui.

Pour ce qui est de la vente des billets, le comité d'organisation a assuré qu'ils devaient être mis en vente en fin de journée d'hier : «Ils seront disponibles dans différents points de vente à Moroni à 2.500 francs pour les gradins, 5.000 pour les tribunes latérales, et 15.000 pour la tri-



Fahardine Mohamed (à g.), le 14 novembre 2023 au siège de la Ffc (Chaarane Mohamed)

bune Vip», a indiqué le directeur des équipes nationales et de la coopération, Fahardine Mrovili Mohamed.

A propos de la retransmission du match, le comité d'organisation a indiqué que «Comores vs Centrafrique» allait être diffusée par Hbs qui bénéficie de l'exclusi-

tivité de la retransmission de ces rencontres de la fédération internationale de football.

Les organisateurs attendent l'arrivée de Hbs pour discuter et faire en sorte que toute personne disposant de son média puisse diffuser le match. «Peut-être que

la télévision nationale pourra également discuter avec cette société. Notre objectif c'est de permettre aux Comoriens qui ne seront pas au stade, de pouvoir suivre le match et soutenir notre équipe nationale partout où ils se trouveront au pays et ailleurs», devait conclure le conférencier ■

Secrétariat de rédaction et réalisation : Madjuwani hasani



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Comores Projet d'Approche globale de renforcement du Système de Santé (COMPASS)

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

N°23_11 / COMPASS/ DC-T

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu de l'Association International de Développement (IDA) un fond pour financer le coût du Projet d'Approche Globale de renforcement du Système de Santé "COMPASS" qui a pour objectif d'améliorer l'utilisation des Soins de Santé Primaires « SSP » de qualité, de renforcer les capacités des institutions qui sont essentielles à la qualité des SSP et d'apporter une réponse immédiate et efficace à une crise ou une urgence admissible. Une partie des sommes accordées au titre de ce fond sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant « **Travaux additionnels de réhabilitation des Centres de Santé de District (CSD) et des Postes de Santé (PS) de MWALI** » :

Ce marché est constitué de deux (2) Lots qui sont :

Lot 1 : Travaux additionnels de réhabilitation des CSD de FOMBONI et de NYUMASHUWA et des PS de MIRINGONI et NDRONDRONI

Lot2 : Travaux de Réhabilitation Additionnels des PS de HAGNOIMOIDA, ITSAMIA et SIRIZIROUDANI

L'évaluation se fera par Lot

A cet effet, le projet COMPASS invite aux soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre une offre technique et financière au plus tard le 20 novembre 2023 à 14h 00 sous enveloppe cachetée, à l'adresse suivante : **Avenue de la République du Sénégal, à côté du Ministère des affaires Sociales avec la mention « Demande de cotation N0 23_11/COMPASS/DC-T au secrétariat du COMPASS**

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier de demande de cotation ou des informations auprès du Projet COMPASS à l'adresse ci-dessus de 9h 00 à 16h 00 du lundi au vendredi ou aux adresses mail suivants :

procure.compass@gmail.com copie : **apmcompass9@gmail.com** et **secretariat.compass@gmail.com**

Pour information le délai de dépôt initial était le 15 novembre. Ce délai est prorogé au 20 novembre 2023. Merci pour votre compréhension

Madagascar : des opposants appellent au boycott des élections

À moins de 72 heures de l'ouverture des bureaux de vote à Madagascar, six candidats de l'opposition, dont deux anciens présidents, ont déclaré lundi ne pas vouloir participer à l'élection présidentielle. Ils invitent les Malgaches à rester chez eux.

Marc Ravalomanana, 73 ans, lui qui fut le président de la République de 2002 à 2009, une nouvelle fois prétendant à la fonction suprême est catégorique : «*Nous appellerons à ne pas aller voter*» jeudi.

Engagé lui aussi contre le processus électoral, l'ex-président Hery Rajaonarimampianina, ne croit pas en la sincérité



du scrutin. Il affirme : «*Je ne me présenterai pas au scrutin, c'est très clair*». Le président malgache de 2014 à 2018, fait clairement allusion au président sortant, Andry Rajoelina, lorsqu'il évoque «*un forcing d'un candidat pour être élu*». Mais les Malgaches semblent partagés sur la question du boycott.

Madagascar est en proie à des manifestations et violences depuis l'annonce de la candidature de Andry Rajoelina pour un second mandat présidentiel. L'opposition, menée par un collectif de 10 candidats, ne manque pas de mot pour décrier les intentions du président. Ce dernier les accuse de vouloir semer le chaos dans le pays.

Africanews avec Afp

Soudan : l'UE soupçonne un «nettoyage ethnique» au Darfour

L'Union européenne (UE) est «*atterrée*» face aux «*témoignages crédibles*» faisant état de «*plus de 1.000 morts*» en un peu plus de deux jours au Darfour, dans le cadre de ce qui semble être une campagne de «*nettoyage ethnique*».

«*Les dernières atrocités semblent relever d'une campagne de nettoyage ethnique plus large menée par les FSR (Forces de soutien rapide, paramilitaires NDLR) avec l'objectif d'éradiquer du Darfour-Ouest la tribu non arabe Masalit*», a déclaré le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell dans un communiqué publié dimanche. Elles viennent «*s'ajouter à une première vague de violence d'ampleur*» en juin, a-t-il précisé.

«*Des témoins crédibles font état de plus de 1.000 membres de la tribu Masalit tués à Ardamata, au Darfour-Ouest en un peu plus de deux jours, lors d'attaques d'ampleur menées par les Forces de soutien rapide (FSR) et ses milices affiliées*», écrit l'UE.

L'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a, elle, récemment fait état «*plus de 800 personnes*» qui «*auraient été tuées par des groupes armés à Ardamata*».

L'UE «*travaille*» notamment «*avec la Cour pénale internationale pour établir et documenter les violations des droits hu-*



ains afin de s'assurer que leurs auteurs en rendent compte», selon le communiqué. Les belligérants «*ont un devoir de protection des citoyens*», rappelle-t-elle.

«*La communauté internationale ne peut pas fermer les yeux sur ce qui se passe au Darfour et laisser se produire un nouveau génocide dans la région*», avertit Bruxelles, après celui du début des années 2000.

Selon le HCR, Ardamata abritait également un camp de déplacés, où près de 100 abris ont été rasés. Les violences au Soudan frôlent «*le mal absolu*», avait alerté vendredi Clémentine Nkweta-Salami, coordinatrice humanitaire de l'ONU

dans le pays, s'inquiétant notamment d'attaques basées sur l'appartenance ethnique au Darfour. Interrogée sur les risques de répétition du génocide du début des années 2000 dans cette région, elle s'était dit «*très inquiète*».

«*Nous continuons d'espérer de ne pas nous retrouver sur la même voie*».

Déclenchée le 15 avril, la guerre entre le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane, et les FSR du général Mohamed Hamdane Daglo a fait plus de 9.000 morts, selon une estimation de l'ONG Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled), considérée comme très largement sous-estimée.

Elle a déplacé plus de 4,8 millions de personnes à l'intérieur du Soudan et 1,2 million vers les pays voisins, selon le HCR.

Afp

Ephéméride du 15 novembre

Quelques dates

- **1492** : Christophe Colomb signale dans son journal l'usage du tabac par les indiens.
- **1920** : La Société des Nations tient sa première réunion à Genève.
- **1943** : Himmler, le chef de la police de l'Allemagne nazie, ordonne que les Gitans soient aussi envoyés en Camps de concentration
- **1961** : Début de la diffusion officielle de la télévision de Koweït.
- **1969** : Près d'un demi-million de personnes manifestent à Washington contre la guerre au Vietnam.
- **1978** : Un avion transportant des pèlerins de retour de la Mecque vers l'Indonésie, s'écrase peu avant la piste d'atterrissage de l'aéroport de Colombo où il devait faire une escale.
- **1988** : Proclamation à Alger d'un «*Etat palestinien indépendant*» par Yasser Arafat
- **2008** : Des pirates somaliens armés s'emparent d'un superpétrolier saoudien, le «*Sirius Star*», dans l'océan Indien (libéré le 9 janvier 2009)
- **2012** : Xi Jinping succède à Hu Jintao à la tête du Parti communiste chinois

Citation du jour

La calomnie est une guêpe qui vous importune et contre laquelle il ne faut faire aucun mouvement, à moins qu'on soit sûr de la tuer, sans quoi elle revient à la charge, plus furieuse que jamais.

Sébastien Roch Nicolas de Chamfort

Expression du jour

«*Avoir du chien*»
Pour une femme, avoir un charme un peu canaille, du sex-appeal.

RDC : intense activité du volcan Nyamugira

L'le volcan Nyamuragira, situé au Nord-Kivu, en République démocratique du Congo est en activité depuis le 4 novembre. L'annonce a été faite par l'Observatoire volcanique de Goma, la capitale provinciale. L'activité serait concentrée à l'intérieur du cratère à une profondeur d'environ vingt mètres. L'institut scientifique congolais chargé de la surveillance des volcans Nyiragongo et Nyamuragira précise cependant que la situation n'est pas critique. Alors même qu'il souligne la présence d'une lueur rouge et d'un panache de gaz visibles dans le Nyiragongo, le Masisi et le Rutsuru. Face à ces données, le niveau d'alerte est «*jaune*», aussi, un appel au calme et à la vigilance, a-t-il été lancé



l'Observatoire volcanique de Goma. La dernière éruption majeure du volcan Nyamuragira remonte à 2011. Elle est

considérée comme la plus importante depuis 100 ans.

Africanews

MUSIQUE: Malha

«Nous sommes toujours sur le bateau, juste parce que nous aimons notre art»

De retour du Festival international Africa News en Egypte, l'artiste parle, entre autres choses, de la place de la femme dans la musique comorienne et de sa prochaine campagne sur la lutte contre la violence faite aux femmes.

Propos recueillis par Mahdawi ben Ali

Comment votre musique a-t-elle été reçue en Egypte?

Plutôt bien accueillie. J'y ai présenté la musique comorienne et ma musique. Précisément le twarabu, ce genre qui nous vient d'Egypte via Zanzibar. Bien qu'il y ait de petites différences entre les deux twarabu, il a été bien reçu. Le public a également apprécié mes œuvres plutôt modernes. Beaucoup nous ont félicités et se sont interrogés sur nos origines. Nous avons, sans nul doute, réalisé un bon travail.

Des opportunités vous ont été offertes?

On ne peut pas encore parler de grandes opportunités bien que des contacts sont établis. Il y avait tout un monde fait d'artistes, de programmeur et de bailleurs. Beaucoup d'échanges ont été faits et nous espérons récolter les fruits de ce rendez-vous à portée internationale.

Les organisateurs nous ont contactés pour avoir des précisions sur nos prestations et, parfois, savoir si nous avions des formats avec moins de musiciens. Nous étions là-bas avec six personnes, cinq musiciens, un responsable et moi-même, un format qui n'est pas facile à prendre. Toujours est-il que je suis persuadée que d'autres opportunités s'ouvriront à nous après ce rendez-vous égyptien.

Vous vous produisez toujours en Live avec de nombreux musiciens, comment arrivez-vous à vous en sortir dans un pays où il est si difficile de vivre de son art?

En vérité on ne s'en sort pas du tout. C'est un combat difficile au quotidien. Nous sommes toujours sur le bateau juste parce que nous aimons la musique.

Ici, il manque de tout, d'infrastructures surtout. Mais aussi de volonté et de professionnalisme chez les artistes et les musiciens. Tout cela fait que parfois, il nous arrive de penser à jeter l'éponge.



Lors de la dernière édition de Médina festival à Ndzuani (Facebook de l'artiste)

Mais l'amour et la foi en ce que nous faisons, nous permet de garder espoir et de continuer à nous battre. Je me dis toujours qu'il faut continuer pour être un exemple qui peut inciter les autres à entrer dans ce monde et continuer le combat.

A l'heure actuelle, je sens que des jeunes s'intéressent davantage au live. Cela fait deux à trois ans que nous avons commencé l'émission Kara Live et voilà que se créent des orchestres un peu partout. Parfois on travaille avec certains d'entre eux. C'est plutôt encourageant.

Quel est votre perception de la place de la femme dans la musique comorienne?

Dans ce domaine, les choses n'ont pas tellement changé. Ce n'est toujours pas évident pour une femme de faire de la musique. Il y a toujours beaucoup de préjugés, d'obstacles. J'en rencontre toujours pas mal moi qui suis entrée dans la musique depuis ma tendre enfance. Déjà du côté de la famille, à l'école, les amis, chacun élevait ses barrages devant moi. Mais j'ai persévéré.

Désormais, je ne m'arrête plus sur ces préjugés, bien que rien n'ait véritablement changé notamment au niveau des réseaux sociaux. On doit faire avec et les oublier.

Aujourd'hui, la femme ne doit plus se laisser faire. Elle doit vivre ses rêves sans faire attention à ce que racontent les autres et, surtout, faire en sorte de réussir pour fermer la bouche, passez-moi l'expression, à ceux qui ne cessent de nous tirer vers le bas.

En décembre, vous allez prendre part, à Mayotte, à une campagne de sensibilisation sur la lutte contre les violences faites aux femmes. Quel



est votre regard sur la question?

Ce combat occupe une place noble en moi. Je n'ai pas eu, personnellement, à le vivre mais j'ai vécu avec une personne qui en a durement souffert. C'est comme si c'était moi qui l'aie vécu. C'est l'enfer sur terre.

Depuis je mène ce combat qui est mien et qui, d'ailleurs, va avoir une place importante dans mon prochain projet. Je veux donner de l'espoir, libérer les femmes des chaînes de leurs persécuteurs de tout bord. Elles ne doivent pas rester dans cet enfer, mais prendre leur courage à deux mains et se battre. Je pense être bien placée pour sensibiliser les gens et j'espère réussir.

Où en est le Kara Live, votre émission sur la promotion du Live?

Toujours là. On cherche des soutiens. Nous l'avons toujours fait avec nos propres moyens. Les gens voyaient, juste, les musiciens et les artistes, mais il y a tout un monde derrière, notamment les vidéastes. On leur payait avec nos propres moyens pour montrer aux gens qu'on peut le faire même avec peu de moyens. Malheureusement, personne d'autre ne vient apporter sa pierre pour le développement du Live au pays. Nous continuons à aller vers les gens mais on a l'impression que peu sont sensibles au sort de la musique.

Pour ce qui est de Kara Live, nous comptons reprendre l'activité sous peu. Des fans et des artistes, qui ont toujours profité de cet instant Live pour promouvoir leur art, nous font souvent des appels de pied dans ce sens.

A propos du twarabu, je pense que nous devrions avoir l'aide du ministère de la Culture pour soutenir ce patrimoine immatériel qui nous parle à tous. Malheureusement, nous n'avons toujours pas de réaction de sa part bien qu'on les a déjà invités pour être témoins de la richesse de l'émission et de son apport au développement de la Culture. Aujourd'hui, ce genre décline.

Un dernier mot?

Actuellement, je prépare mon clip qui va sortir bientôt, avec un grand artiste de la région. Mon projet va également sortir en début d'année prochaine et sera suivi d'une tournée nationale et internationale.

Si j'avais un seul conseil à donner, aux artistes comme aux autres, c'est d'avoir confiance en soi. Je suis profondément persuadée que c'est là que réside la clé de tout succès ■

(La femme dans la musique)

«Aujourd'hui, la femme ne doit plus se laisser faire. Elle doit vivre ses rêves sans faire attention à ce que racontent les autres et, surtout, faire en sorte de réussir pour fermer la bouche, passez-moi l'expression, à ceux qui ne cessent de nous tirer vers le bas».